

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 janvier 2020

CONTENUS HAINEUX SUR INTERNET - (N° 2583)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 94

présenté par
Mme Ménard et Mme Lorho

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« vingt-quatre »

le mot :

« soixante-douze ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.

Le délai de 24h est trop court pour traiter convenablement les notifications en cause. Il convient de l'allonger.